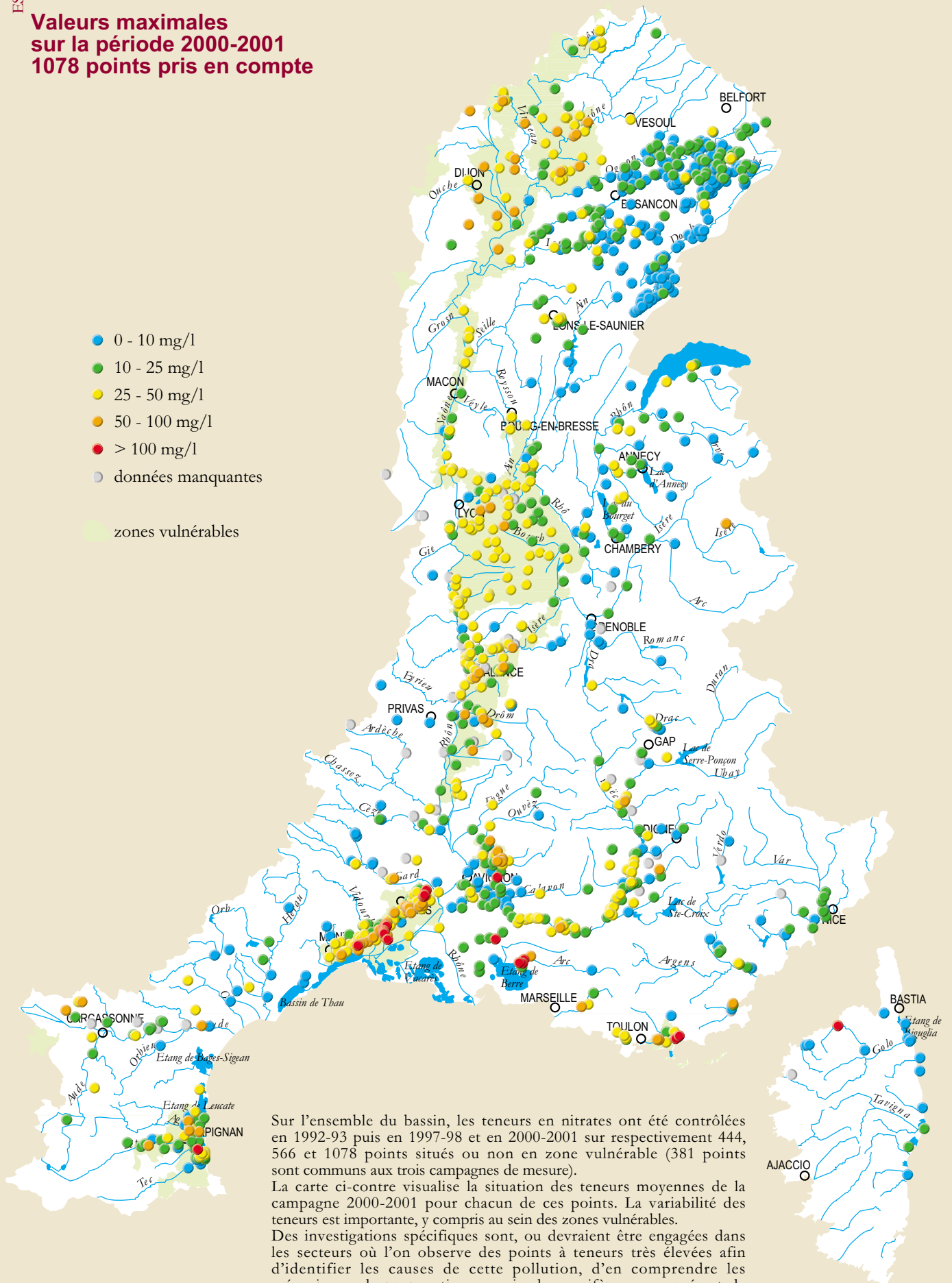


## TENEURS EN NITRATES sur l'ensemble du bassin

Valeurs maximales  
sur la période 2000-2001  
1078 points pris en compte



Réaffirmer l'importance stratégique et la fragilité des eaux souterraines

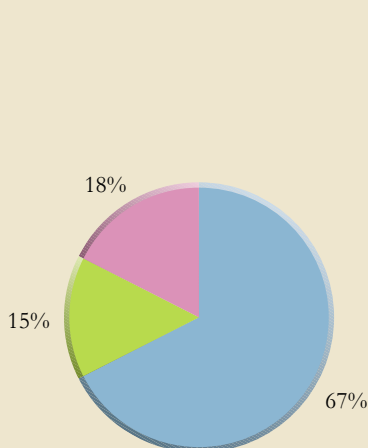
Restaurer d'urgence les milieux particulièrement dégradés

Poursuivre toujours et encore la lutte contre la pollution

Maîtriser la pollution des eaux souterraines par les nitrates, notamment d'origine agricole

Mesurer l'impact des programmes d'action mis en œuvre dans les zones vulnérables

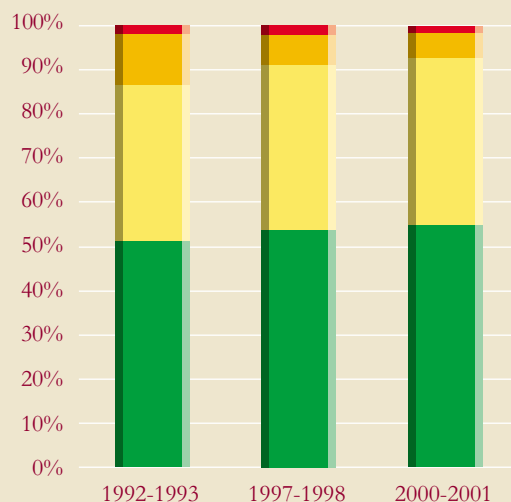
## ÉVOLUTION MOYENNE DES TENEURS EN NITRATES dans les zones vulnérables (\*)



- Stabilité (de +5 mg/l à -5 mg/l)
- Augmentation des teneurs en NO3
- Diminution des teneurs en NO3

- 0-25 mg/l
- 25-50 mg/l
- 50-100 mg/l
- > 100 mg/l

Pourcentage de points de mesure



(\*) Arrêté de 1994 modifié :  
1158 communes classées en zone vulnérable,  
surface totale : 15 205 km<sup>2</sup>

Arrêté de 1999 :  
1137 communes classées en zone vulnérable,  
surface totale : 15 110 km<sup>2</sup>  
soit 11,6 % de la surface totale du bassin

Arrêté de 2002  
1200 communes classées en zone vulnérables,  
surface totale : 15 976 km<sup>2</sup>  
soit 12,3% de la surface totale du bassin

Les zones vulnérables concernent principalement les grands secteurs alluviaux (alluvions récentes et alluvions fluvio-glaciaires plus anciennes) qui, situés dans les vallées et les plaines, sont le siège d'une importante activité agricole.

Dans l'ensemble, on constate une relative stabilisation des teneurs en nitrates dans les eaux souterraines sur les trois dernières années et même, dans certaines zones, une légère diminution. Cependant, par rapport à la campagne de 97-98, la tendance à la baisse alors remarquable dans de nombreuses zones, a fortement ralenti. De nombreuses teneurs restent comprises entre 25 et 50 mg/l et la situation est encore très dégradée dans certains secteurs, avec des valeurs supérieures à 50 voire 100 mg/l.

Les programmes d'actions liés à la directive nitrates et arrêtés en 1997-98 sont actuellement mis en oeuvre dans toutes les zones vulnérables du bassin. Il faut noter toutefois que ces programmes ne semblent pas avoir influencé les tendances bien qu'ils contribuent à la limitation des flux sous-racines. Ils doivent donc être complétés d'actions plus ciblées à l'échelle de sous-bassins versants.